



Quelques considérations sur la préparation de la première Présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne

Adrian-Gabriel Corpădean

Faculté d'études européennes,

Université Babeş-Bolyai Cluj-Napoca

adi_corpadean@yahoo.com

Résumé

La première Présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne est une occasion importante pour le gouvernement de Bucarest de promouvoir des thèmes régionaux dans le mécanisme décisionnel communautaire. Cependant, le contexte dans lequel la Présidence commencera est affecté par le climat intérieur du pays, notamment lié aux réformes du système de la justice, critiquées virulemment par les chancelleries occidentales. Cet article analyse le contexte de la Présidence roumaine, aussi bien que les préparations accomplies pour les six mois et les priorités majeures promues, tout en soulignant la manière dont le spécifique national a été reflété par l'agenda choisi et sa faisabilité.

Mots-clés : Présidence du Conseil de l'UE, Roumanie, Europe centrale-orientale, sécurité, cohésion

Some considerations on the organisation of the first Romanian Presidency of the Council of the European Union

Abstract: The first Romanian Presidency of the Council of the European Union is an important opportunity for the Bucharest government to promote a set of regional priorities within the Community's decision-making mechanisms. Nevertheless, the context in which the President is set to begin is marred by the internal situation of the country, chiefly with regard to the reforms of the justice system, which have been severely criticised by western chancelleries. This article analyses the context of the Romanian Presidency, as well as the preparations conducted for the six-month period, and the main priorities to be promoted, while underlining the extent to which specific national topics have been reflected by the agenda that has been set, and its feasibility.

Keywords: Presidency of the Council of the EU, Romania, East-Central Europe, security, cohesion

Introduction

Après l'anniversaire du Centenaire de la Grande Roumanie, le 1^{er} décembre 2018, le pays n'a pas tardé de fêter ses douze ans en tant que membre de l'Union européenne (UE), marquant des transformations majeures qui couvrent, sans

clichés, tous les domaines d'activité. La célébration du 1^{er} janvier 2019 va coïncider avec le moment du commencement de la Présidence roumaine du Conseil de l'UE, pour la première fois dans l'histoire du pays et avec un bagage symbolique extrêmement fort. Ceci arrive pendant une période tendue autant pour la Roumanie que, ce qui s'avèrera plus important, pour le bloc communautaire, pour des raisons sur lesquelles nous nous arrêterons ci-dessous. Or, bien que la Roumanie ne soit pas le premier État membre ex-communiste qui assume la Présidence et qu'il soit tout à fait naïf de considérer l'institution comme toute-puissante, les espoirs liés à cet intervalle de six mois sont considérables, notamment à l'intérieur du pays.

Démarrant un an après la Présidence bulgare, à savoir d'un pays avec lequel la Roumanie a été presque constamment associée tout au long de son processus d'adhésion (Chiva, Phinnemore, 2014) - et d'intégration -, avec une période de six mois entre temps, où l'Autriche a coordonné l'activité du Conseil, il est inévitable d'y apparaître des comparaisons. Or, il paraît que le voisin du sud a fait un travail plus que décent à la tête de cette branche importante du législatif communautaire, y compris dans la promotion de certains dossiers régionaux et domestiques, vu le rapprochement de la Bulgarie des deux priorités qui l'empêchent jusqu'à présent de bénéficier d'une intégration plénière, c'est-à-dire Schengen et la zone euro (News, European Parliament, 2018).

Nous sommes conscient que l'étude que nous sommes en train de proposer comprendra de manière inévitable une partie descriptive, dédiée plutôt au contexte et aux préparations liés à la Présidence roumaine, aussi bien qu'aux perceptions à l'égard de ce projet, intérieures et extérieures. Néanmoins, à cela l'on ajoutera ce que nous souhaitons présenter comme l'essence de cette recherche, une analyse critique des principales priorités annoncées par le gouvernement roumain et de leur faisabilité, dans le contexte actuel et avec les ressources que la Présidence a à sa disposition. Tout en nous appuyant sur la dimension institutionnelle de la Présidence, tracée principalement par le Traité de Lisbonne, nous tâcherons de répondre à des questions comme : Est-ce que la Présidence du Conseil de l'UE est capable de modeler l'agenda européen de sorte à y introduire des thèmes régionaux ? La Roumanie, à présent, est-elle capable d'une compréhension approfondie de cet agenda et de la manière dont elle pourra l'influencer? Y a-t-il suffisamment d'experts et d'expertise dans le cadre de cette démarche? Et finalement, l'agenda esquissé par le gouvernement de Bucarest, est-il véritablement en concordance avec les compétences et les priorités dont la Roumanie pourrait se servir avec du professionnalisme? Ces questions, aussi bien que d'autres, dérivées, seront abordées d'une perspective plutôt européenne que domestique, tout en faisant appel aux documents et aux prises de position visant la Présidence, émanant autant

de l'espace communautaire, que du national, où ceci s'avère pertinent. Nous essaierons de filtrer beaucoup de ces analyses par l'expérience directe que nous avons eue avec les démarches de préparation de la Présidence, dans le cadre du Club Europa et des consultations organisées à ou avec la Faculté d'études européennes de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, un acteur important sur le plan des affaires européennes de Roumanie.

L'importance de la Présidence

Une lecture des compétences de la Présidence rotative du Conseil des ministres, telles qu'elles sont - plus ou moins - décrites dans les Traités révèle un rôle nettement administratif accordé à cette institution. Si le Traité de Lisbonne a engendré la synergie de la triple Présidence (Craig, 2013:108), le choix reste randomisé et dénué de toute prémisse solide de collaboration, qu'elle soit régionale ou thématique. Pour exemplifier, la triplète inaugurée par la Roumanie comprend la Finlande et la Croatie, mais il est clair que le gouvernement roumain a dû tout d'abord assurer une transition entre la Présidence autrichienne et la sienne. Du reste, il est à évaluer, à la fin des six mois, le degré de coopération avec les deux gouvernements qui assumeront la tête du Conseil et la mesure dont la Roumanie aura la capacité d'initier des dossiers avec un impact à long terme.

Ce qui est clair, surtout si l'on regarde les résultats des derniers Eurobaromètres, c'est que les Roumains, le peuple parmi le plus euro-enthousiaste de la famille européenne (Standard Eurobarometer, 2018 : 13), n'ont pas perdu de leur confiance en le projet communautaire malgré les controverses autour du gouvernement présent. En effet, bien que regardée avec une dose justifiée de scepticisme, la Présidence reste un honneur, une occasion d'étaler ce qui est spécifique au niveau national et, pourquoi pas, de montrer la contribution d'un pays au set de valeurs communes de l'Union - au moins avec des bénéfices d'image, voire touristiques, sinon politiques. Si l'on regarde seulement l'importance placée, peut-être de manière prématurée, sur les préparations du sommet de Sibiu, où il se peut que l'agenda comprenne des points très importants pour l'avenir de l'Union, on comprend le côté plutôt symbolique de ces six mois. Sibiu, et non pas Bucarest, ville d'origine du Président roumain, Klaus Iohannis, cité transylvaine située au cœur du pays, ancienne capitale européenne de la culture, en 2007 (Patel, 2013), deviendra l'hôte d'un sommet majeur, le premier organisé par la Roumanie depuis son intégration, et, comme si les symboles n'étaient pas suffisants, prévu le 9 mai 2019.

Il est hors de doute que l'expérience de la Présidence s'avère déjà une période d'introspection pour une Roumanie qui a eu de la peine à internaliser les politiques européennes et dont la démarche d'intégration n'est pas complète, mais qui fait preuve d'un bilan indubitablement positif de ses 12 ans dans la famille européenne. Cependant, du point de vue régional, la Roumanie reste en quelque sorte une exception dans le processus d'euro-péisation - si elle l'a toujours été sur le plan culturel et linguistique, à présent elle se retrouve dans un tandem assez titubant avec la Bulgarie, mais il n'y a pas davantage. Hors du groupe de Višegrad, avec des positions géopolitiques assez différentes de celles de ses voisins, il est douteux si les politiciens roumains soient capables d'identifier un agenda régional voué à être promu depuis les pupitres de la Présidence du Conseil et que ces priorités jouissent du soutien des pays qui l'entourent. Quant aux thèmes nationaux, c'est également difficile, au moins en raison du fait que le débat européen, ou bien sur l'Europe, est quasiment absent dans les milieux décisionnels ou de réflexion, au détriment des sujets nationaux, souvent érodés et dénués de contenu, même lors des scrutins pour la Parlement européen.

Un autre aspect que nous jugeons intéressant est que la Présidence représente une rare occasion de tester la capacité de la Roumanie de représenter les intérêts de la soi-disant Nouvelle Europe dans le cadre communautaire - une tâche qui doit être tout d'abord assumée et pour laquelle le niveau de crédibilité de l'exécutif roumain devrait s'améliorer. Il en va de même pour les dossiers visant les pays situés aux frontières de l'Union, y compris les candidats et les pays du Partenariat oriental, où le pouvoir normatif de l'Union est essentiel (Herța, 2017 : 869-879) et où la Roumanie pourrait s'ériger en souteneur d'une politique d'élargissement paralysée pour l'instant, bien que ce soit, peut-être, la politique communautaire la plus spectaculaire depuis l'année 2000. Une consolidation de la dimension centrale-orientale de l'intégration serait un point fort de la Présidence d'un pays qui garde une frontière extérieure majeure de l'UE et qui a des intérêts stratégiques, voire historiques, dans la région. Or, les prémices sont tantôt favorables, si l'on pense au cas de la Macédoine, ou bien du Monténégro, tantôt encombrantes, vu le dossier turc, traditionnellement soutenu par la population roumaine, mais devenu tabou (MacMillan, 2016 : 86).

Si une telle perspective à prendre par la Présidence roumaine reste incertaine, les dossiers incontournables sont déjà sur la table des décideurs communautaires et la Roumanie devra y jouer un rôle de coordination, sinon d'influence. Le Brexit, préconisé comme dur après le vote négatif au Parlement britannique sur le Plan de Theresa May, représente l'un de ces thèmes qui concernent l'ensemble des pays membres, notamment du point de vue du marché unique, mais pour lequel des pays

comme la Pologne ou la Roumanie ont des sensibilités nationales extraordinaires. Or, sauvegarder les droits de plus d'un million de Polonais et 400.000 Roumains qui siègent au Royaume-Uni à présent (The Guardian, 2018) est une priorité qui, au cas où elle serait mal gérée, risque d'engendrer des conséquences nuisibles sur le plan national aussi. En outre, la Roumanie devra faire attention pendant ces six mois aux derniers bilans de l'Agenda Europe 2020, dont les indicateurs ne sont pas encore atteints, pour la plupart, et du succès duquel dépend le nouveau plan multi-annuel de l'UE. Mais quels sont les atouts de la Roumanie dans la gestion d'une partie du Semestre européen? Si les indicateurs visant l'environnement, les emplois et la diminution de la pauvreté offrent une certaine autorité morale au gouvernement de Bucarest, d'autres angles, comme l'éducation et les allocations budgétaires pour la recherche et le développement restent des taches grises sur la réputation du pays. Il ne faut pas laisser de côté le fait que la Roumanie devrait avoir une position sur la répartition du nouveau budget multi-annuel (2021-2027), à l'unisson avec ses voisins, pour la sauvegarde de la Politique de cohésion (et de la PAC), dont la réforme affectera la région entière. Le départ du Royaume-Uni laisse un trou financier de dix milliards d'euros par an dans le budget communautaire (Martill, Staiger, 2018 : 207), et, dans le contexte de la focalisation sur les dépenses visant la sécurité des frontières, il est clair qu'une gestion rationnelle des pertes imminentes dans les politiques les plus coûteuses doit tenir compte de la voix des pays bénéficiaires du budget.

Préparations

La Roumanie a été accusée de ne pas être entièrement préparée pour assumer la Présidence du Conseil de l'UE, y compris par le président Juncker (Deutsche Welle, 2018), tandis que la Finlande a affirmé sa disponibilité de prendre la place de la Roumanie et, par conséquent, de commencer son mandat six mois en avance (EUObserver, 2018). Certes, ce sont des épisodes assez gênants pour l'administration de Bucarest, mais il vaut mieux ne pas se précipiter et analyser, en échange, ce qu'elle a entrepris afin de préparer ce premier rôle de direction dans le cadre communautaire.

Selon les dires des officiels roumains, 1500 experts ont été formés pour la gestion de la Présidence (Ghidul Președinției, 2017 : 24) - un nombre impressionnant, bien que des clarifications s'imposent à propos du type de qualification reçue, des institutions d'enseignement qui s'en sont occupées et de la provenance de ce corps de spécialistes. En tout cas, si cette information reste dans une nébuleuse, il faut s'arrêter sur d'autres, beaucoup plus visibles, comme l'initiation d'un dialogue avec la société civile et la création de certains groupes de travail avec une participation

assez large. L'exemple qui nous est le plus proche, en raison de notre participation active au projet, est le Club Europa, entité créée pour cet épisode, plutôt représentative du point de vue territorial, géographique et politique. Composé, entre autres, d'universitaires et de représentants des milieux non-gouvernementaux, le Club a déroulé plusieurs événements, sous des formats différents, à partir du début de l'année 2017, notamment pour insérer sur l'agenda de la Présidence des questions émanant des zones mentionnées. On peut noter, par exemple, l'atelier *On the road to Sibiu: EU challenges in a changing world*, des 30-31 août 2018, qui a bénéficié d'une large participation, y compris de la part du gouvernement, et qui a révélé plusieurs points importants à suivre, ou bien à promouvoir, pendant le semestre de la Présidence. Il est toujours discutable si les propositions faites à une telle occasion, ou lors des consultations citoyennes déroulées, seront prises en compte, mais il est encourageant que le gouvernement ait fait appel à l'expertise des milieux universitaires en matière d'affaires européennes. Selon la coutume, la préparation de la Présidence a impliqué aussi un nombre énorme de rencontres avec des dignitaires des Présidences précédentes, autrichienne et bulgare, des commissaires européens et des membres du Parlement européen, afin d'assurer de la continuité à l'agenda. À ceci l'on ajoute le système de vidéoconférences, déjà utilisé pour communiquer avec le territoire pendant les sessions du gouvernement et étendu afin d'avoir une meilleure compréhension des questions locales ou régionales qui sont susceptibles d'affecter la Présidence.

Chaque fois qu'on parle d'un événement pareil, il est question d'envisager des moyens d'en assurer la visibilité parmi les citoyens, ce qui a un certain potentiel d'augmentation du capital politique. Ainsi, le gouvernement de Bucarest a lancé un programme de patronage de la Présidence roumaine, dans le cadre duquel on peut postuler pour cette titulature, afin d'accorder plus de prestige à des événements académiques, par exemple. Cependant, nous estimons que la Roumanie aurait dû faire davantage à ce propos et suivre l'exemple de la Pologne, qui a lancé, lors de sa Présidence du conseil en 2011, un concours national pour offrir à des ONG des financements totalisant 250.000 euros. Il faut tenir compte du fait que le budget approximatif de la Présidence roumaine est de 75 millions d'euros (Ghidul Președinției, 2017:29).

Difficultés

Il est hors de doute que le moment où la Roumanie a commencé sa Présidence est compliqué, autant à l'intérieur du pays que par rapport aux attitudes des institutions européennes à l'égard de la situation de la justice dans le pays, où le monitoring de la corruption est une question de longue durée (Gherasim, 2012 : 119-138).

Les échos des protestations antigouvernementales du 10 août 2018, de Bucarest, sont toujours audibles à Bruxelles, dans les chancelleries occidentales et même en Roumanie, vu que le dossier ouvert à ce moment-là n'a pas été clos. En outre, le 13 novembre 2018, le Parlement européen a adopté, avec une large majorité (473-151-40) une résolution acide contre la Roumanie, accusant les modifications apportées par le Parti social-démocrate (PSD) aux lois de la justice et aux codes pénaux (European Parliament resolution, 2018). C'était pour la première fois dans l'histoire de l'UE qu'un État trouvé sur le point d'assumer la Présidence du Conseil était soumis à un tel traitement. Le soutien du texte, sans doute politique, mais non pas dénué de signification, même par une partie importante du groupe socialiste, a dénoté le climat de préoccupation pour la situation de l'État de droit en Roumanie. La presse européenne a suivi les procédures minutieusement et a produit un nombre important d'articles écrits sur un ton alarmant, ce qui a affecté d'emblée la crédibilité de la Présidence roumaine.

Si la déclaration du Parlement européen représente un document politique, sans effets institutionnels et sans propositions de sanctions contre la Roumanie, il faut parler d'un autre document émis pendant la même période et qui doit concerner la société roumaine et ses décideurs - il s'agit du rapport MCV sur 2018. C'est toujours le 13 novembre 2018 que le rapport contenant le monitoring annuel du système judiciaire roumain et de l'État de droit a été publié par la Commission européenne, sur un ton extrêmement critique à l'égard du gouvernement et du Parlement. Le document critique la Roumanie pour avoir mis en œuvre seulement deux des douze recommandations faites par le rapport de 2017 et demande que l'application des nouveaux codes pénaux et des changements de personnel aux plus hauts échelons de la justice roumaine s'arrête immédiatement (Report from the Commission... Romania, 2018). Bien que, en quelque sorte, minimalisé par des voix comme le ministre de la justice, Tudorel Toader, ou bien Florin Iordache, le président de la commission parlementaire spéciale chargée des lois de la justice, voire attaqué frontalement, il est à noter que le même rapport pour la Bulgarie adopte un langage complètement différent (Report from the Commission... Bulgaria, 2018). Or, la soi-disant coutume affirmait que les critiques dirigées contre la Bulgarie étaient au moins aussi drastiques que celles visant la Roumanie, sinon davantage. Et il faut y ajouter que les réformes de la justice esquissées jusqu'à présent n'incluent pas encore la loi de l'amnistie, qui a été véhiculée dans les échelons supérieurs du PSD et qui provoque beaucoup d'appréhension autant à l'intérieur du pays qu'à Bruxelles.

Le dialogue entre Bucarest et Bruxelles a lui aussi connu des moments tendus avant le début de la Présidence, notamment en deux reprises. Le 2 novembre

2018, le leader social-démocrate du Sénat roumain, Șerban Nicolae, a demandé la démission du commissaire Frans Timmermans, suite aux déclarations de ce dernier sur la situation de Roumanie dans le cadre de la Commission des droits civils du Parlement européen (Agerpres, 2018). Or, Timmermans, vice-président de la Commission européenne, est le moniteur de l'MCV pour la Roumanie, ce qui rend la demande du sénateur Nicolae contraire aux coutumes, d'autant plus qu'elle vient de la part d'un membre important du parti de gouvernement. Le cas Timmermans n'est pas le seul qui a impliqué un commissaire européen, mais le suivant semble encore moins attendu, puisqu'il implique la commissaire roumaine, Corina Crețu. Surtout depuis octobre 2018, la commissaire pour la politique régionale a lancé une vague de critiques contre le gouvernement roumain, sur plusieurs plans impliquant l'emploi des fonds européens, dont nous considérons qu'il faudrait souligner deux. Le premier se réfère à l'absence des grands projets pour le développement de l'infrastructure - notamment routière - soumis par Bucarest, où la question la plus épineuse paraît être l'autoroute Târgu Mureș - Iași, un véritable leitmotiv des débats sur l'infrastructure roumaine. En outre, Corina Crețu est entrée dans un dialogue contradictoire avec le gouvernement roumain sur le thème des hôpitaux régionaux, plus précisément du coût des études de faisabilité et de l'intervalle de temps nécessaire pour la construction de ces hôpitaux (Digi24, 2018). La séparation politique du PSD (son parti d'origine) et la possibilité que Corina Crețu devienne la candidate d'un parti rival aux élections euro-parlementaires rendent notre analyse plus compliquée et, en quelque sorte, mettent en question l'indépendance qui doit guider l'action de tout commissaire européen.

En plus, le dialogue entre PSD et le groupe socialiste au Parlement européen, dont il fait partie, a connu des épisodes compliqués, depuis les critiques venues de Strasbourg à l'égard du référendum pour la famille traditionnelle, tenu en Roumanie en octobre 2018, jusqu'aux réformes de la justice (Euractiv, 2018). Il semble exagéré de préfigurer un divorce entre les sociaux-démocrates roumains et le groupe socialiste européen, surtout avant la campagne électorale pour le Parlement européen et étant donné la contribution importante du PSD en matière de mandats, mais le conflit reste un point important à suivre.

Finalement, la Présidence roumaine du Conseil est affaiblie par le fait que la Roumanie n'aura pas, au moment de son début, deux ministres permanents sur deux postes-clés, le développement régional et les transports. Le refus du Président Klaus Iohannis de donner cours aux nominalisations de la première-ministre, Viorica Dăncilă, en dépit de la lutte menée par celle-ci devant la Cour constitutionnelle, affecte une crédibilité déjà mise en question du gouvernement. Nous ne nous proposons pas d'analyser la justesse des actions du président, qui s'est attaqué, par

exemple, au manque d'expérience de la candidate au poste de ministre du développement régional et de l'administration publique, Lia Olguța Vasilescu, pour refuser sa nominalisation. De nouveau, on se confronte à une situation peu commune dans le paysage politique européen, lorsqu'un pays assume la Présidence du Conseil des ministres de l'UE.

Priorités de la Présidence roumaine du Conseil de l'UE

Ayant passé en revue le contexte et les défis qui entourent cette première Présidence roumaine du Conseil, il est important d'en analyser les priorités et de tâcher de les corrélérer avec le potentiel du pays et son inclinaison vers les spécificités de la région. Selon le gouvernement de Bucarest, la Présidence inclut quatre dossiers majeurs, comme suit : l'Europe de la convergence, une Europe plus sûre, l'Europe en tant qu'acteur global plus fort et l'Europe des valeurs communes. Rien de surprenant, mais assez compréhensif, on dirait, bien que le manque de créativité y soit évident. Au lieu de nous pencher sur chaque chapitre individuellement, nous proposons une analyse ponctuelle de certaines priorités et de la façon dont la Roumanie pourrait les aborder.

D'ailleurs, le moment le plus important de la Présidence est censé être le sommet de Sibiu, du 9 mai 2019, l'un des environ 300 événements de cette période (pour certains, le Sommet européen des régions et des villes, programmé pour les 14-15 mars 2019 à Bucarest, représente l'un des moments les plus attendus) (CoR, 2018). Le sommet de Sibiu sera tellement marquant pour au moins deux raisons : la première se rattache au prestige de la Roumanie, qui se voit organiser le troisième sommet depuis qu'elle a retrouvé la voie de la démocratie - les autres ont été le Sommet de la Francophonie (2006) et celui de l'OTAN (2008). La deuxième est liée aux attentes qui entourent ce moment, qui, s'il est bien géré par la Roumanie, est susceptible d'apporter des clarifications dans quelques dossiers majeurs de l'UE, comme la réforme de la Politique régionale, voire de la PAC, ou bien le nouveau budget multi-annuel. À cela l'on ajoute deux dossiers nationaux qui rendent l'intégration de la Roumanie incomplète et qui ne peuvent pas être ajournés à perpétuité, à savoir l'accès à l'espace Schengen (où la décision se fera dans le Conseil JAI, un aspect tâtonné par la Bulgarie lors de sa Présidence) et un possible engagement politique pour le rapprochement de la zone euro (ici, de nouveau, la Bulgarie s'avère plus avancée que la Roumanie).

Quant au Brexit, il reste incertain combien de ce dossier sera placé sur la table du Conseil, vu que le ballon se trouve maintenant dans le camp des Britanniques. S'il est rouvert, la Roumanie aura le devoir d'en faire un objectif stratégique non

seulement pour l'UE tout entière, mais aussi pour la région centrale-orientale, vu le nombre très grand de citoyens de cette partie du continent qui habitent et travaillent au Royaume-Uni.

L'exemple du Brexit est utile pour la compréhension du fait qu'on saurait mesurer le succès de la Présidence roumaine aussi en fonction de ses performances pour la région. Un regard aux documents stratégiques et aux déclarations des politiciens roumains montre que les priorités régionales introduites sur l'agenda de la Présidence sont formulées d'une manière plutôt stérile, vêtues dans des formules telles cohésion-convergence, qui sont sous-entendues. En revanche, la carte du Danube et de la Mer Noire est un atout qui mérite d'être valorisé, notamment si les intérêts de la Roumanie en matière de Politique de voisinage sont transposés sur la table du Conseil. Depuis les aspects commerciaux (l'importance régionale du port de Constanța est indiscutable et augmentera dans le cas d'une intégration dans l'espace Schengen) jusqu'aux défis liés à la sécurité, les arguments à présenter dans ce chapitre peuvent être convaincants.

Dans le contexte de la relative paralysie - appelons-la une hémiparésie - de la Politique d'élargissement, sous les auspices de la doctrine Juncker, la Roumanie a une occasion unique de s'ériger en promotrice du rapprochement des Balkans occidentaux d'un possible moment (2025 ou plus tard) de l'adhésion. Les intérêts nationaux de la Roumanie dans cette question sont indiscutables, si l'on se réfère au cas de la République de Moldavie, mais le contraste apparaît dans le cas du Kosovo, dont l'indépendance n'a pas été reconnue par le gouvernement de Bucarest. Si ce dernier reste un problème épineux (la Macédoine l'a été aussi), les Roumains ont toujours fait preuve d'une ouverture vers les Balkans occidentaux, une question qui fait partie de leur enthousiasme général à l'égard de l'idée d'y avoir *plus d'Europe* et qui correspond à l'approche normative y cultivée par l'UE (Herța, 2016 : 165-182).

Si l'on reste dans la sphère des intérêts nationaux, toujours avec une petite touche de dualité, la Roumanie promeut la consolidation de la zone euro, comme il résulte du dialogue Teodorovici-Moscovici, ce qui fait partie de la logique qui fait la Roumanie s'opposer à une tentative de bâtir une Europe à plusieurs vitesses. D'une part, le pays n'a pas encore fait un pas décisif vers la convergence monétaire et n'a cessé d'ajourner la date de l'adoption de la monnaie unique, mais d'autre part, un durcissement des critères de Maastricht ou la création d'un budget séparé pour la zone euro sont à éviter pour la Roumanie - un pays avec des indicateurs macroéconomiques assez mixtes, si l'on tient compte des problèmes avec le déficit budgétaire, mais aussi du fait que le taux du chômage est assez bas, se situant à 4.3% (Eurostat, 2018).

Il ne faut pas laisser de côté que la Roumanie a à présent un gouvernement de centre-gauche et que cette identité doit être reflétée par les priorités de la Présidence. C'est pour cela que le gouvernement a choisi de mettre parmi ses priorités le renforcement du pilier social de l'Union. Les dossiers concrets ne sont pas encore visibles, mais le parcours des premiers mois va peut-être éclairer la manière dont cet objectif se traduira par des initiatives concrètes.

Un paquet intéressant que la Roumanie a déclaré comme prioritaire est la réforme des télécommunications, notamment en matière des réseaux 5G. Il est douteux que la Roumanie possède le savoir-faire nécessaire pour mener à bonne fin ce processus, mais, d'autre part, il y a des arguments qui peuvent consolider sa position dans le dossier technologique - entre autres, le développement satisfaisant en matière de connectivité et de numérisation pendant ces dernières années et le poids du secteur IT dans l'économie nationale. Ceci dit, le syntagme *L'agenda numérique pour la Roumanie 2020* avancé par le gouvernement nous semble loin des réalités d'un pays assez rural, où la e-gouvernance n'a pas encore vécu son époque de gloire, à la différence de l'Estonie, qui en a fait un pilier de sa Présidence du Conseil (Laur, 2018).

Pour aller plus loin, personne ne sera surpris par l'inclusion de la sécurité parmi les priorités essentielles de la Présidence roumaine - c'est obligatoire, vu le contexte actuel, la situation aux frontières de la Roumanie (en Ukraine), les flux migratoires et le désir de la Roumanie de s'afficher comme un pays capable de sécuriser les frontières extérieures de l'UE, préparant ainsi son adhésion à Schengen. Ce qui est intéressant, néanmoins, c'est que le gouvernement roumain a proposé le syntagme *une migration contrôlée et équitable*, un écho de sa doctrine et celle de la famille politique européenne à laquelle il appartient. Il a également mis l'accent sur le rôle de l'OTAN dans la défense du continent, faisant appel à une relation plus étroite entre celle-ci et l'Union européenne. Ici il n'y a pas de démagogie, vu que la Roumanie reste un allié important des États-Unis dans la région, un pays qui a accepté et appliqué le régime des sanctions contre la Russie et qui a répondu favorablement aux exigences de Donald Trump visant l'allocation de 2% du PIB par les membres de l'Alliance au secteur de la défense (Capital, 2018).

Passant à la perspective identitaire, la Présidence a une quasi-obligation de mettre sur l'agenda la question des valeurs, pour laquelle elle a choisi la dichotomie valeurs européennes - valeurs nationales, afin de réagir aux tendances nationalistes qui ont envahi le discours politique européen. Nous estimons que la Roumanie devrait être capable d'en faire un thème majeur de la Présidence, vu que les Roumains, éprouant une mobilité particulière, soutiennent les valeurs émanant de la citoyenneté européenne, comme la liberté de mouvement, et témoignent d'un enthousiasme particulier et constant envers le projet communautaire.

Quelques conclusions d'étape

La Roumanie représente un cas particulier dans la région et ça vaut la peine de le souligner, tout en exposant les Eurobaromètres successifs qui l'affirment de manière indubitable. Eurostat montre que 57% des Roumains ont confiance en l'UE, 60% soutiennent la zone euro et 67% sont optimistes à l'égard de l'avenir du projet communautaire - trois chiffres qui présentent la Roumanie comme un pays europhile, en quelque sorte contrairement au climat général (Reprezentanța Comisiei Europene în România, 2017). Les paradoxes s'y infiltrent toutefois, vu que l'absentéisme des Roumains aux élections euro-parlementaires est une réalité, bien qu'ils aient environ deux fois plus de confiance en les institutions européennes (assez peu connues, voire méconnues) qu'en les institutions nationales. Ceci dit, le bilan de l'intégration est nettement positif, mais il est à discuter si la Roumanie continuera à s'opposer au principe de conditionner l'accès aux fonds européens du respect de l'État de droit, comme la Pologne et la Hongrie.

Les priorités de la Roumanie à la Présidence du Conseil sont diverses et toujours peu quantifiables, mais il y a des moyens qui serviraient à en mesurer le succès. L'institution de la Présidence, quoique plutôt administrative, fait preuve d'une flexibilité particulière, qui permet, en principe, au pays qui l'exerce de promouvoir un agenda plus ou moins adapté à son profil. Mais elle est aussi une institution qui, représentant la sphère intergouvernementale, a le devoir d'apporter sa pierre à la procédure législative ordinaire et aux autres mécanismes stipulés par les traités. La Roumanie a hérité de 37 dossiers sectoriels qu'elle doit faire avancer pendant ces six mois (Dăncilă, 2018), notamment afin d'assurer le progrès des pourparlers en matière de réforme des politiques et de la préparation du nouveau cadre financier multi-annuel. Elle a affiché des sujets ambitieux sur son agenda, comme les réseaux de transport pan-européens (certes, essentiels pour l'UE et pour la Roumanie en particulier, mais il s'agit d'un pays qui a de la peine à développer son infrastructure), ou bien la recherche et l'innovation (l'allocation budgétaire de la Roumanie pour ce secteur est parmi les plus basses en Europe - voir l'indicateur raté de 2% pour 2020), mais ceux-ci semblent irréalisables (Europe 2020 Indicators, 2018). Ainsi, les attentes de ces six mois ne doivent pas être exagérées, mais il est clair que la mesure du succès de cette Présidence sera faite autant au niveau de l'Union, par l'intermédiaire des dossiers à avancer, qu'au niveau national, en fonction des priorités nationales suivies par le gouvernement roumain.

Bibliographie

« Angry EU Socialists grill Romanian PM over same-sex marriage referendum ». 2018. Euractiv, le 26 septembre, [En ligne]: <https://www.euractiv.com/section/justice-home-affairs/news/angry-eu-socialists-grill-romanian-pm-over-same-sex-marriage-referendum>, [consulté le 20 décembre 2018].

« Corina Crețu, atac fără precedent la PSD: Nu mai accept insultele din partea Guvernului României ». 2018. Digi24, le 8 octobre, [En ligne]: <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/politica/corina-cretu-critici-dure-nu-mai-accept-insultele-din-partea-guvernului-romaniei-1010144>, [consulté le 20 décembre 2018].

« Finland prepares to step in for Romania on EU presidency ». 2018. EUObserver, le 14 novembre, [En ligne]: <https://euobserver.com/tickers/143385>, [consulté le 20 décembre 2018].

« MEPs assess the results of the Bulgarian Presidency of the Council of the EU ». 2018. News, European Parliament, le 3 juillet, [En ligne]: <http://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20180628IPR06810/meps-assess-the-results-of-the-bulgarian-presidency-of-the-council-of-the-eu>, [consulté le 20 décembre 2018].

« Mihai Fifor: România va continua să aloce 2% din PIB pentru Apărare ». 2018. Capital, le 13 juillet 2018, [En ligne]: <https://www.capital.ro/mihai-fifor-romania-va-continua-sa-aloce-2-din-pib-pentru-apa.html>, [consulté le 20 décembre 2018].

« Romania not fit for EU presidency, says EU's Jean-Claude Juncker ». 2018. Deutsche Welle, le 29 décembre, [En ligne]: <https://www.dw.com/en/romania-not-fit-for-eu-presidency-says-eus-jean-claude-juncker/a-46892994>, [consulté le 29 décembre 2018].

« Romanian is second most common non-British nationality in UK ». 2018. The Guardian, le 24 mai, [En ligne]: <https://www.theguardian.com/uk-news/2018/may/24/romanian-second-most-common-non-british-nationality-uk>, [consulté le 20 décembre 2018].

« România și Uniunea Europeană - optimism la orizont ». 2017. Reprezentanța Comisiei Europene în România, le 3 août 2017, [En ligne]: https://ec.europa.eu/romania/news/20170308_romania_si_uniunea_europeana_optimism_la_orizont_ro, [consulté le 20 décembre 2018].

« Șerban Nicolae îi cere demisia lui Frans Timmermans ». 2018. Agerpres, le 2 octobre 2018, [En ligne]: <https://www.agerpres.ro/politica/2018/10/02/serban-nicolae-ii-cere-demisia-lui-frans-timmermans-185582>, [consulté le 20 décembre 2018].

« Unemployment by sex and age - monthly average ». 2018. Eurostat, [En ligne]: https://ec.europa.eu/eurostat/en/web/products-datasets/-/UNE_RT_M, [consulté le 20 décembre 2018].

8th European Summit of Regions and Cities. 2018. Committee of the Regions, [En ligne]: <https://cor.europa.eu/en/summit2019>, [consulté le 20 décembre 2018].

Chiva, C., Phinnemore, D. 2014. *The European Union's 2007 Enlargement*, New York: Routledge.

Craig, P. 2013. *The Lisbon Treaty: Law, Politics, and Treaty Reform*, Oxford: OUP.

Discours de Viorica Dăncilă devant le Parlement roumain, le 20 juin 2018, [En ligne]: <https://www.romania2019.eu/2018/06/20/prezentarea-temelor-de-interes-ale-presedintiei-romaniei-la-consiliul-uniunii-europene-in-parlamentul-romaniei/>, [consulté le 20 décembre 2018].

Europe 2020 targets: statistics and indicators for Romania, 2018. European Commission, [En ligne]: https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-and-fiscal-policy-coordination/eu-economic-governance-monitoring-prevention-correction/european-semester/european-semester-your-country/romania/europe-2020-targets-statistics-and-indicators-romania_en, [consulté le 20 décembre 2018].

European Parliament resolution of 13 November 2018 on the rule of law in Romania. 2018/2844(RSP), [En ligne]: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2018-0446+0+DOC+XML+V0//EN&language=EN>, [consulté le 20 décembre 2018].

Gherasim, G. 2012. « The betrayal of intellectuals? Reflections on the Civil Alliance project in Romania after December 1989 », in *Studia Europaea*, LVII, 4, Cluj-Napoca.

Ghidul Președinției române a Consiliului UE din 2019. 2017. Europuls, Bruxelles, [En ligne]: <http://www.europuls.ro/wp-content/uploads/2017/11/GhidRO2019-Final.pdf>, [consulté le 20 décembre 2018].

Herța, L. 2017. « Uniunea Europeană - putere normative, putere civilă », in Păun, N. (éd.), *Uniunea Europeană în contextul unei lumi în schimbare. Fundamente istorice, valori, instituții, politici*, Bucarest: Ed. Academiei Române.

Herța, L. 2016. « Le rôle de l'Union Européenne comme 'norm diffuser' et l'impact sur Géorgie-Abkhazie-Sud Ossétie. Assomptions socioconstructivistes », in Mișcoiu, S., Păun, N. (éd.), *Actes du colloque international « Intégration et Désintégration en Europe Centrale et Orientale »*, Paris : L'Harmattan.

Laur, V. 2018. « Moving towards a Digital Europe, together », e-estonia, janvier, [En ligne]: <https://e-estonia.com/moving-towards-a-digital-europe-together/>, [consulté le 20 décembre 2018].

MacMillan, C. 2016. *Discourse, Identity and the Question of Turkish Accession to the EU: through the Looking Glass*, New York: Routledge.

Martill, B., Staiger, U. 2018. *Brexit and Beyond: Rethinking the Futures of Europe*, London : UCL Press.

Patel, K. K. 2013. *The Cultural Politics of Europe: European Capitals of Culture and European Union since the 1980s*, New York: Routledge.

Report from the Commission to the European Parliament and the Council on Progress in Romania under the Cooperation and Verification Mechanism. 2018. SWD (2018) 551 final, Strasbourg, le 13 novembre, [En ligne]: https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/progress-report-romania-2018-com-2018-com-2018-851_en.pdf, [consulté le 20 décembre 2018].

Report from the Commission to the European Parliament and the Council on Progress in Bulgaria under the Cooperation and Verification Mechanism. 2018. SWD (2018) 550 final, Strasbourg, le 13 novembre, [En ligne]: https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/progress-report-bulgaria-com-2018-850_en.pdf, [consulté le 20 décembre 2018].

Standard Eurobarometer. 2018. 89, spring, March, [En ligne]: <http://ec.europa.eu/comfrontoffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/download/DocumentKy/83551>, [consulté le 20 décembre 2018].